

Photovoltaïque à Bruxelles : Un soutien ajusté pour un déploiement amplifié

EDORA accueille favorablement la décision du Ministre de l’Energie d’ajuster les niveaux de soutien aux nouvelles installations photovoltaïques en Région bruxelloise, tout en continuant de veiller à la rentabilité de celles-ci. La fédération salue la qualité du travail réalisé à cet égard par le régulateur Brugel, sur lequel s’appuie la décision du Ministre. La baisse du coût des installations photovoltaïques qui rend cet ajustement possible et l’accélération du taux d’installation qui en résulte sont une bonne nouvelle pour les Bruxellois et permettent une amplification des objectifs renouvelables à l’horizon 2030, pour un même niveau de soutien global. EDORA estime qu’il convient à présent de confirmer rapidement la date d’application des nouveaux taux d’octroi, de convenir de prix raisonnables pour le rachat de l’électricité injectée sur le réseau, de définir des normes d’intégration photovoltaïque à respecter pour les nouvelles constructions et les rénovations d’une certaine importance et de prévoir un cadre de soutien spécifique pour le photovoltaïque intégré au bâtiment (BIPV).

EDORA salue la décision du Ministre de revoir les catégories de soutien et les taux d’octroi de certificats verts, en s’appuyant sur le travail réalisé par le régulateur depuis les consultations du printemps dernier et approuve en particulier l’évolution de certains paramètres pour la détermination des niveaux de soutien, notamment la baisse du niveau de référence pour l’autoconsommation et la prise en compte d’un surcoût d’investissement pour les projets de grande taille.

Pour Fawaz Al Bitar, Directeur général d’EDORA, « *La révision à la baisse des taux d’octroi, tout en garantissant un même niveau de rentabilité pour les candidats investisseurs, constitue une bonne nouvelle pour la transition énergétique dans la Région de Bruxelles-Capitale. Elle signifie concrètement que les objectifs renouvelables à l’horizon 2030 pourront être amplifiés pour un même niveau de soutien global* ».

EDORA insiste toutefois sur la nécessité :

- d’effectivement profiter de cette révision des taux d’octroi pour rehausser sans tarder les objectifs d’installation photovoltaïque de la Région capitale à l’horizon 2030,
- de confirmer la date-pivot qui sera prise en considération pour le calcul du taux d’octroi, en évitant évidemment toute rétroactivité pour les projets en cours,
- de mettre rapidement en œuvre un plan d’accompagnement pour tenir compte du contexte urbain propre à la Région bruxelloise (bâti ancien, contraintes urbanistiques, plus de copropriétés, toitures enchevêtrées, etc.),
- de définir des normes d’intégration photovoltaïque à respecter pour les nouvelles constructions et les rénovations d’une certaine importance,
- d’aider les producteurs photovoltaïques à valoriser au mieux l’électricité produite et injectée sur le réseau, en vue de la fin annoncée de la compensation pour les clients résidentiels,
- de faciliter l’émergence de communautés d’énergie renouvelable et de dispositifs permettant l’autoconsommation collective au sein d’un même immeuble,
- de définir un plan d’action pour le photovoltaïque intégré au bâtiment (BIPV), qui ne fait l’objet actuellement d’aucun soutien spécifique, en dépit d’un réel potentiel pour la Région dans le cadre de la rénovation énergétique et urbanistique de ses bâtiments.

CONTACT PRESSE :

Eric Monami, Conseiller (RBC) : 0478/300.867, emonami@edora.be

Jehan Decrop, Conseiller (Certificats verts) : 0488/95.05.40, jdecrop@edora.be

Géraldine Nethercott, Chargée de communication : 0477/20.39.23, gnethercott@edora.be

A PROPOS D'EDORA :

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments... En savoir plus : www.edora.be